

Le CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance (CAP AEPE)



Lycée St Joseph
MARVEJOLS

Fiche n°1

Le CAP Accompagnant éducatif petite enfance est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance. Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant. Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

Pourquoi avoir rénové le CAP Petite Enfance ?

Pour mieux répondre aux évolutions et aux exigences. La rénovation du CAP Petite enfance a pour objectifs de :

- Rendre les bénéficiaires plus employables dans les 3 métiers : accueil collectif, école maternelle, accueil individuel
- Renforcer la continuité de prise en charge des enfants de 0 à 6 ans
- Faciliter la mise en place de passerelles avec d'autres diplômes
- Adapter le diplôme et ses modalités d'acquisition à un public essentiellement adulte
- Faire de ce diplôme, un diplôme de base dans la filière des métiers de la petite enfance voire de l'enfance.

Le titulaire du CAP AEPE exerce son activité dans trois secteurs différents :

- école maternelle ou accueil collectif pour mineurs
- établissement ou service d'accueil collectif des enfants de moins de 6 ans
- le domicile

Les épreuves de certification pour l'enseignement professionnel :

Principe : une unité = un bloc de compétences :

EP1 : accompagner le développement du jeune enfant

EP2 : exercer son activité en accueil collectif

EP3 : exercer son activité en accueil individuel

Quelles sont les différences avec le CAP PE ?

CAP AEPE = socle commun aux formations des professionnel.le.s de la petite enfance

- Évolution des contenus d'enseignement
- Renforcement du contenu éducatif (prise en compte de l'évolution des savoirs)
- Des compétences accrues en matière d'activités d'éveil et d'animation
- Travail en équipe, positionnement professionnel
- Sensibilisation à l'échange régulier avec chaque parent, aux enfants en situation de handicap, aux nouvelles formes de parentalité, à l'égalité filles -garçons, à la lutte contre les stéréotypes.

Vers une réelle articulation de la formation avec le milieu professionnel :

- Une réflexion en équipe pour la répartition et les objectifs des PFMP
- Une évolution des pratiques pédagogiques : préparation et exploitation des PFMP

Le CAP AEPE

Les spécificités du CAP AEPE au Lycée St-Joseph :

- Il se fait en 1 an.
- Pour s'inscrire, il faut être titulaire d'un diplôme de niveau V minimum (CAP, BEP, Bac pro, Bac, BTS...)
- 2.5 jours de cours par semaine en alternance avec les stages
- 2h de préparation aux concours intégrées à l'emploi du temps (ATSEM, EJE, Auxiliaire de puériculture...)
- 4 semaines de stages en continu + les jeudis et vendredis de l'année scolaire
- Le suivi et l'accompagnement des élèves

Qualités attendues chez l'élève :

- Intérêt pour l'enfant
- Sens des responsabilités dans le respect d'autrui polyvalent
- Qualités de communication, capacités d'échanges avec les autres
- Esprit d'initiative, esprit d'équipe
- Dynamisme et rigueur dans le travail

Débouchés professionnels :

- En établissement d'accueil de jeunes enfant (crèches, halte garderies, jardins d'enfants...)
- En école maternelle
- En accueil collectif de mineurs
- À son domicile (comme salariés d'employeur particulier ou de crèche familiale)
- En maison d'assistants maternels
- Au domicile des parents

DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Réalisation d'un chef d'œuvre	3h/ semaine
Sauveteur Secourisme du Travail	14h/année
Pôle STMS (Sciences et Techniques Médico-Sociales)	10h
Sciences Médico-Sociales	4h
Animation	2h
Ergonomie/soins	2h
Biologie/microbiologie	2h
Pôle BSE (Biotechnologie Santé Environnement)	6h
Nutrition	3h
Entretien des locaux et du linge	2h
Prévention Santé Environnement	1h